



HAL
open science

Le champ de l'articulation des temps sociaux. Continuités, transformations et résistances : introduction

Sebastián Pizarro Erazo, Valerya Viera Giraldo, Julie Landour

► **To cite this version:**

Sebastián Pizarro Erazo, Valerya Viera Giraldo, Julie Landour. Le champ de l'articulation des temps sociaux. Continuités, transformations et résistances : introduction. *Revue des politiques sociales et familiales*, 2024, 149, pp.3-13. <10.3917/rpsf.149.0003>. <hal-04871499>

HAL Id: hal-04871499

<https://cnam.hal.science/hal-04871499v1>

Submitted on 7 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le champ de l'articulation des temps sociaux

Continuités, transformations et résistances

Sebastián Pizarro Erazo

Docteur en sociologie, Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ;
enseignant-chercheur contractuel, Université de Tours ; associé,
Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (Lise, UMR 3320).

Valerya Viera Giraldo

Doctorante en sociologie, Laboratoire interdisciplinaire
pour la sociologie économique (Lise, UMR 3320), Conservatoire national
des arts et métiers (Cnam) ; chercheuse, groupement d'intérêt scientifique
Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail
(Gis-Creapt), Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET).

Julie Landour

Maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris Dauphine-Paris
Sciences et lettres (PSL), Institut de recherche interdisciplinaire en sciences
sociales (Irisso, UMR 7170) ; membre junior, Institut universitaire de France
(IUF) ; associée, Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET).¹

Les journées des individus se caractérisent par leurs engagements dans plusieurs sphères d'activité, comme celles de l'emploi et de la famille, qui sont elles-mêmes rythmées par des temporalités propres nécessitant de multiples arrangements pour les articuler tout au long de la vie.

L'articulation de temps sociaux est un fait social qui a été mis au jour par des chercheuses engagées par ailleurs dans la cause féministe et dont les travaux précurseurs (Collectif, 1984 ; Delphy, 2013 ; Haicault, 1984 ; Tilly et Scott, 2002 [1978]) ont permis de rendre compte de sa dimension éminemment genrée. En effet, ils soulignent qu'en dépit de l'insertion des femmes dans l'emploi, du développement des dispositifs publics visant à accompagner les familles dans la prise en charge de leurs tâches quotidiennes et de la toute relative augmentation de la participation des hommes dans la réalisation des activités familiales, les femmes restent massivement responsables de la sphère privée, notamment de la prise en charge du travail domestique et des personnes dépendantes. Inlassablement, les recherches montrent que cette assignation pénalise fortement les femmes, grevant ainsi leur niveau de revenu (Godet, 2023 ; Meurs et Ponthieux, 2006 ; Meurs et al., 2010), de patrimoine (Bessière et Gollac, 2022) et de retraite (Bac et Albert, 2012).

L'objectif de ce numéro thématique de la *Revue des politiques sociales et familiales* (RPSF) est d'alimenter les réflexions propres à ce champ de recherche, tout en s'intéressant à

1. Le contenu de cet article n'engage que ses auteurs.

la manière dont les mutations sociales récentes transforment ou non l'articulation des temps sociaux. Focalisé sur les pratiques sociales qui produisent les arrangements visant à articuler les sphères d'activité et leurs temporalités propres, ce numéro a pour ambition de caractériser la morphologie du « problème » de l'articulation des temps sociaux, à la fois en éclairant les changements de dynamiques déjà identifiées et en abordant des angles nouveaux de l'objet.

De la conciliation à l'articulation des temps sociaux

Bien que l'articulation entre plusieurs sphères d'activité constitue un enjeu politique et social identifiable bien avant la fin du xx^e siècle, ce n'est qu'à partir des années 1980 que le sujet de la « conciliation » émerge en tant que problème public en France. Le débat prend place dans un contexte où la présence des femmes sur le marché du travail suscite beaucoup de craintes. Même si, comme le démontre M. Maruani (1985) dans son ouvrage *Mais qui a peur du travail des femmes ?*, le taux d'activité féminin des années 1980 n'est pas exceptionnel², l'opinion publique et le législateur redoutent les conséquences délétères de l'activité professionnelle féminine sur le taux de natalité (Chauffaut et Lévêque, 2012), dans le prolongement d'une certaine définition de la famille (Knibiehler, 1997) et du rôle des femmes en son sein (Fagnani, 2000 ; Jenson et Sineau, 1998). Sous la prégnance des préoccupations natalistes, le problème de la conciliation émerge alors pendant cette période comme un enjeu féminin : il s'agit de déployer des mesures permettant aux femmes d'assurer à la fois devoir familial et engagement professionnel, les hommes restant pensés comme les principaux pourvoyeurs de revenus dans les familles.

Les chercheuses et les chercheurs qui se consacrent à cet objet ont progressivement structuré un champ de recherche à part entière, porté par des réseaux nationaux et internationaux (le réseau thématique n° 48 « Articulation des temps sociaux » de l'Association française de sociologie, le *Research Network « Gender, Work and Family »* de la *Society for the Advancement of Socio-Economics*, etc.) ainsi que par des numéros de revues³ et des ouvrages (Pailhé et Solaz, 2009 ; Nicole-Drancourt, 2009 ; Le Bihan-Youinou et Martin, 2008). Ces différents travaux et espaces de réflexion interrogent rapidement ce lexique de la conciliation (Junter-Loiseau, 1999 ; Lapeyre et Le Feuvre, 2004). Leurs critiques, qui font à présent consensus, portent notamment sur la déclinaison strictement féminine de cette question sociale, contribuant à masquer les enjeux de pouvoir et les inégalités qui s'y nichent.

En s'emparant du concept d'« articulation », les travaux foisonnants sur le sujet, qu'ils soient français ou étrangers, qualitatifs ou quantitatifs, se renouvellent et s'intéressent à l'organisation et aux pratiques de gestion des temps sociaux. Ainsi, l'intérêt de cette approche est double. D'une part, il s'agit de faire ressortir le travail d'articulation (Viera Giraldo, 2023) réalisé par les individus en vue d'assembler les différentes sphères d'activité dans lesquelles ils sont engagés. D'autre part, l'enjeu est de rappeler que ces dernières ne se limitent pas à la famille et au monde professionnel, mais qu'elles s'étendent également aux activités civiques, associatives ou encore de loisirs, qui sont elles-mêmes inégalement distribuées et qui participent ainsi à la production de rapports sociaux inégalitaires. C'est dans cette approche que nous inscrivons ce numéro

2. Il reste inférieur à celui des années 1910 ou 1920.

3. Parmi eux, nous retenons le volume 23 de la revue *Nouvelles questions féministes* intitulé « Famille-travail : une perspective radicale » (Bachmann et al., 2004), le numéro 24 de la revue *Travail, genre et sociétés* intitulé « Maudite conciliation » (Périer et Silvera, 2010), le numéro 18 de la revue *Enfances, familles, générations* intitulé « Articuler travail/famille : une entrée par les groupes professionnels » (Fusulier et Tremblay, 2013), le numéro 25 de la revue *Négociations* intitulé « Négocier les temps sociaux » (Fusulier et Nicole-Drancourt, 2015) ou encore le numéro 3-4 de la revue *Les politiques sociales* intitulé « Sous le prisme de l'articulation des temporalités sociales » (Barbier et al., 2020).

thématique, qui élargit le périmètre d'étude, jusque-là restreint à l'articulation travail-famille, pour traiter de l'articulation des temps sociaux dans leur diversité.

Les recherches développées dans cette veine se situent au carrefour de plusieurs domaines de la sociologie, notamment ceux du genre, du *care*, des politiques sociales, de la famille, des groupes professionnels, du travail et de l'emploi. L'entrée par les professions a initialement fortement nourri le champ (Lapeyre et Le Feuvre, 2004 ; Fusulier, 2011 ; Barbier et Fusulier, 2015 ; Garabige et Trabut, 2015 ; Bouffartigue et Bouteiller, 2008 ; Lapeyre, 2019) et montré comment, au-delà de découpages temporels spécifiques, les *ethos* professionnels jouent un rôle très important dans les pratiques d'articulation. Pour autant, les apports de ces recherches se font de manière dispersée et fragmentée au sein de chaque groupe professionnel sans livrer de vue d'ensemble de cette question sociale. De plus, toutes les professions n'ayant pas été étudiées, l'intérêt des sociologues s'est surtout porté sur les professions situées en haut de l'espace social, féminisées ou en cours de féminisation. C'est donc avant tout l'articulation travail-famille des femmes les plus diplômées, blanches et inscrites au plus haut de l'espace social qui a été étudiée, en cohérence avec les préoccupations initiales du « problème de la conciliation » (Nakano Glenn, 2009). Des recherches plus récentes ont finalement mis en lumière cet impensé (Warren, 2015) et des lectures à travers le prisme de la classe sociale (Lesnard, 2009) ou le niveau de vie des ménages (Bressé et Galtier, 2006) ont vu le jour ces dernières années. Cet angle a permis de montrer les inégalités temporelles existant entre catégories sociales, en développant progressivement une approche plus intersectionnelle de l'articulation, également présente dans ce numéro.

D'autres recherches traitant de l'articulation des temps sociaux ont documenté le rôle des politiques sociales. En analysant les politiques de protection sociale (Morel, 2009) ou, plus spécifiquement, les mesures dédiées à la conciliation dans différents pays (Letablier, 2009), certaines chercheuses ont démontré que les inégalités en matière d'articulation des temps de vie se jouent aussi au niveau macro, dans les logiques genrées qui sont inscrites dans les politiques publiques et les arrangements institutionnels (Lewis, 1992 ; Orloff, 1993 ; Daly et Lewis, 2000 ; Bettio et Plantenga, 2004). D'autres recherches ont fait émerger des modalités de construction de l'articulation à des niveaux intermédiaires. L'analyse des dispositifs mis en place par une collectivité locale, que ce soit une région (Giraud et Lucas, 2009) ou une ville (Bellavoine, 2009), a permis de révéler sur un même espace national des configurations différentes liées à des contextes locaux variant en termes de tissu économique ou encore de tradition religieuse et culturelle. L'analyse des pratiques des employeurs relève également de cet échelon méso et met en lumière l'existence de nouvelles sources d'inégalités entre les individus. L'employeur a longtemps été placé à l'écart de cette problématique, notamment parce que les syndicats se sont, en France, peu saisis de la question, ou de façon accessoire (Méda, 2008 ; Rogerat et Zylberberg-Hoquart, 2000). Sous l'impulsion des débats européens, les employeurs sont à présent considérés en France comme des acteurs à part entière affichant une grande volonté de s'impliquer dans l'aide à la conciliation (Pailhé et Solaz, 2009). Leurs actions sont ainsi dispersées et disparates. En effet, tous les employeurs ne mettent pas en place de mesures et, s'ils le font, n'adoptent pas le même type de propositions (prestations financières, services ou encore aménagements temporaires) ou ne visent pas les mêmes publics.

Enfin, des recherches plus récentes remettent le « faire famille » au cœur de la problématique de l'articulation des temps sociaux. Ces travaux pointent notamment la manière dont la norme contemporaine de la « bonne parentalité » (Martin, 2014), qui prescrit une série de comportements idéaux nécessaires à l'éducation et au bien-être des individus, se traduit par une hausse de l'investissement féminin auprès des enfants, notamment

parmi les classes moyennes et supérieures (Collectif d'analyse des familles en confinement, 2021 ; Stettinger, 2018 ; Le Pape, 2009 ; Lee et *al.*, 2014 ; Hays, 1996).

Le champ de l'articulation des temps sociaux, entre évolutions et continuités

La richesse de ces travaux, présentée ici sans exhaustivité, pourrait porter à croire que l'objet a été épuisé et que rien de nouveau ne saurait être dit sur l'articulation des temps sociaux. Or, des angles morts subsistent en ce qui concerne la compréhension des facteurs et des variations en matière d'organisation et de pratiques de gestion des temps quotidiens.

Si la flexibilisation du temps de travail (Lesnard, 2006) représente une mutation majeure du système productif depuis les années 1990, les conséquences qu'elle engendre sur l'articulation ont, comme évoqué précédemment, avant tout été abordées *via* les professions. Les évolutions en matière de temps de travail, en particulier au sein des professions étudiées, jouent un rôle important sur la marge de manœuvre temporelle des travailleurs et des travailleuses. De plus, la segmentation sexuée du travail éclaire les pratiques d'articulation travail-famille qui, en miroir, contribuent à expliquer cette segmentation, comme en atteste la forte féminisation des emplois à temps partiel (Nicole-Drancourt, 1990 ; Briard, 2020) ou des métiers avec des horaires permettant de se synchroniser avec les emplois du temps des enfants (scolaires, loisirs, etc.). Ces analyses sur la flexibilisation du temps de travail et ses effets sur l'allocation différentielle et hiérarchisée des tâches (la division sexuelle du travail) ont amené des chercheuses et des chercheurs à s'intéresser à la manière dont elles s'opèrent au sein des organisations. Ces travaux éclairent notamment les mécanismes et les obstacles organisationnels rencontrés par les femmes au moment d'évoluer dans la hiérarchie professionnelle (Guillaume et Pochic, 2007 ; Boni-Le Goff et Rabier, 2022 ; Marry et *al.*, 2017 ; Acker 1990). Ainsi, cette dimension plus récente offre une perspective heuristique pour étudier les mutations du travail et leurs effets sur les inégalités, à laquelle ce numéro ambitionne de contribuer. Il montre notamment ce que les formes d'organisation du travail et les recompositions de l'emploi, dont le capitalisme de plateforme et l'ubérisation sont l'une des expressions (Abdelnour et Bernard, 2018), font à l'articulation des temps sociaux.

Dans son article, J. Ganault s'intéresse à l'autonomie temporelle, c'est-à-dire aux libertés d'agencement du temps de travail du côté des salariés, en l'abordant avec des méthodes mixtes pour étudier les inégalités qui la caractérisent. L'autrice pointe ainsi les disparités de genre en la matière. En effet, contrairement aux hommes, les femmes salariées disposent de peu de marges de manœuvre dans la maîtrise de leur temps de travail. La maternité constitue le seul évènement qui leur permet de gagner en prévisibilité horaire. Or, en étant accordé par l'employeur, cet avantage témoigne également de la manière dont l'entreprise tend à assigner la main-d'œuvre féminine à la sphère domestique. Deux recensions d'ouvrage viennent compléter ces résultats, d'une part celle rédigée par B. Mettetal, en illustrant ce qu'il en est dans le secteur public avec l'ouvrage *Le genre des carrières. Inégalités dans l'administration culturelle* (Jacquemart et *al.*, 2022), et d'autre part celle réalisée par M. Chatot de l'ouvrage *La fabrique des masculinités au travail* (Rivoal, 2021), en montrant que la définition masculine de la disponibilité professionnelle, dans le secteur public comme dans le secteur privé, entrave l'évolution vers un partage plus égalitaire de la charge de l'articulation.

Ces éclairages sur l'autonomie temporelle des salariés nous amènent à nous questionner sur ce qu'il en est pour celles et ceux qui sont situés aux marges du salariat. Les promesses

d'autonomie dans l'organisation du temps de travail, du côté des indépendants par exemple, sont-elles tenues ? Deux articles montrent en quoi l'emploi non salarié reproduit les inégalités temporelles observées dans le salariat. Sur la base d'une recherche qualitative et quantitative, M. Flécher remet en cause la croyance selon laquelle la création de start-up, sous ses atours les plus progressistes, présente des avantages pour les femmes en matière de conciliation entre travail et famille. Comme d'autres travaux l'ont montré pour le travail indépendant des femmes (Landour, 2019), elle relève que, bien au contraire, hommes et femmes sont inégaux devant la capacité à professionnaliser leur activité et que les secondes se retrouvent plus souvent que leurs homologues masculins à cumuler entrepreneuriat, activité salariée et vie familiale. Ainsi, l'une des contributions majeures de l'auteur consiste à mesurer finement, à partir d'un échantillon de créateurs et de créatrices de start-up, le poids des rapports de genre dans la définition des disparités devant la gestion des temps sociaux.

À l'opposé de ces indépendants, l'article de C. Benvegnù et S. Bernard étudie les dynamiques d'articulations d'une population d'entrepreneurs d'origine plus populaire, dont les parcours professionnels sont plus éloignés du salariat stable et pour lesquels la question de la féminisation du secteur se pose moins. Elles interrogent les facteurs qui différencient l'investissement dans le travail du côté des chauffeurs Uber dans un contexte marqué par la baisse progressive des rémunérations. À partir de terrains d'enquête ethnographique menés à Paris et à Montréal, elles parviennent à distinguer deux pôles. D'un côté, les chauffeurs munis de certaines ressources financières et familiales tirent profit de la flexibilité temporelle pour mieux articuler les temps sociaux. De l'autre se trouvent ceux qui, soit par contrainte économique, soit incités par un projet de mobilité sociale, s'investissent de manière intensive dans leur activité en vue d'accroître leurs revenus. Ainsi, les auteures rendent compte des inégalités d'autonomie temporelle qui découlent des disparités de position sociale, lesquelles se doublent, par ailleurs, de l'accentuation des inégalités de genre au sein des couples.

Si la profession, le caractère genré, voire la nature de l'activité économique façonnent de manière non négligeable l'expérience des individus en matière de gestion des temps sociaux, l'influence de ces variables demeure étudiée en contexte urbain principalement. Dans cette lignée, quelques travaux ont abordé les incohérences entre, d'une part, les principes de construction androcentrés et industrialistes des villes et, d'autre part, les transformations des temps sociaux dans la société contemporaine, qui débordent le cadre du « travail » et postulent des usages plus diversifiés de l'espace urbain (familiaux, civiques, etc.) [Haicault, 2003 ; Raibaud, 2015]. Également, en géographie sociale ou en urbanisme, ils ont traité des contraintes et des ressources que la ville peut supposer pour les femmes dans le cadre de leurs accomplissements quotidiens (Di Méo, 2011 ; Kern, 2022 ; Boulin, 2001). Cependant, les conditions d'articulation en milieu rural ont très rarement été traitées alors même que la sociologie des mondes ruraux révèle en quoi l'organisation de ces territoires, au moins en France, peut avoir des conséquences genrées en ce qui concerne la capacité à orchestrer, par exemple, engagements familiaux et professionnels (Renahy, 2010 ; Coquard, 2019 ; Amsellem-Mainguy, 2021 ; Orange et Renard, 2022) : distances considérables entre les espaces de vie, faible densité du maillage des services publics et du réseau de transports publics, etc.

Dans ce sillage, ce dossier thématique comprend deux articles abordant l'articulation des sphères d'activité au-delà des frontières urbaines. L'objectif est de saisir plus finement les dimensions territoriales de cet objet de recherche et d'avoir un éventail des inégalités d'articulation plus ample. D'abord, P. Agnoux s'intéresse dans son enquête ethnographique à l'influence du territoire rural sur le rapport au temps parmi les jeunes femmes de classes populaires. Elle montre que ce dernier est façonné, d'une part, par les injonctions qui pèsent sur cette population en matière de disponibilité temporelle

et, d'autre part, par les difficultés à articuler des responsabilités plurielles (familiales, professionnelles, bénévoles) propres au milieu rural qui, lui, se caractérise par une offre restreinte de services et des distances considérables entre les espaces de vie. Parmi les jeunes femmes enquêtées, le « temps pour soi » se rétrécit au profit du temps donné à autrui, que ce soit la famille, l'employeur ou l'association. En plus des apports sur le volet territorial, cet article traite d'une tranche d'âge encore peu explorée dans les études sur l'articulation de temps sociaux en montrant comment les injonctions à « concilier » chez les jeunes femmes précèdent la maternité. Puis, M. Loisy et B. Réau effectuent une synthèse des productions scientifiques et institutionnelles portant sur l'attractivité des territoires, notamment ruraux. En se focalisant sur le cas du département de la Nièvre, les auteurs de cet article de synthèse et perspective abordent les stratégies qui sont développées dans l'objectif d'attirer de nouveaux résidents. Ils soulignent la façon dont le télétravail, la qualité de vie familiale et les loisirs sont employés comme arguments au sein de ce marketing territorial. Sur cette base, ils proposent en conclusion un projet de recherche visant à aborder ces stratégies sous l'angle de l'articulation des temps sociaux. Son intérêt serait d'analyser concrètement la manière dont les individus s'emparent des politiques d'attractivité et de comprendre leurs effets sur les modes de vie.

Ce numéro thématique propose en outre de revenir sur l'action des pouvoirs publics et ses effets sur l'articulation des temps sociaux. De manière plus spécifique, il cherche à traiter de la réception et des usages des dispositifs publics de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Afin de comprendre les conséquences des politiques publiques, plusieurs travaux se sont intéressés à leur mise en forme (Ledoux, 2015) et à leur mise en œuvre (Ledoux et Perrier, 2022 ; Perrier, 2023). La première montre, par exemple, en quoi la non-problématisation des rapports de genre, de classe et ethno-raciaux lors de la conception des politiques sociofiscales d'incitation à l'emploi à domicile risque de se traduire par des effets inégalitaires au moment de leur mise en place. Les secondes cherchent, quant à elles, à saisir les obstacles rencontrés par les politiques sociales (d'insertion, de garde d'enfants, etc.) dans l'accomplissement de leurs objectifs à partir de l'étude des professionnels qui participent à leur mise en œuvre. Qu'en est-il de la manière dont les bénéficiaires ciblés par les différentes modalités de l'action publique se saisissent des mesures développées à leur intention ? Quelles en sont les répercussions sur leur vie quotidienne ? S'agissant des mesures visant à soulager leurs charges domestiques et de *care*, ces dernières aboutissent-elles à la correction des inégalités de genre dans la capacité à tenir des engagements pluriels ? Dans la lignée de travaux sur les répercussions du complément de libre choix d'activité (CLCA) sur les carrières féminines (Joseph et al., 2012), la manière dont les pères se saisissent du congé parental (Chatot, 2020) ou encore les mesures publiques mises en place en vue de favoriser la capacité des familles à « faire faire » (ou déléguer) leurs activités quotidiennes (Pizarro Erazo, 2023), ce numéro appréhende l'objet de l'articulation des temps sociaux à partir des dispositifs qui cherchent à rendre plus soutenables les responsabilités familiales dans l'intérêt d'encourager la participation des individus à d'autres sphères d'activité. Ainsi, l'article d'H. Malmey montre les limites des dispositifs publics visant à soutenir la capacité financière des familles à se tourner vers des services marchands dans l'objectif de soulager leurs charges quotidiennes. En s'intéressant au recours aux modes de garde périscolaires à travers une enquête principalement qualitative, l'autrice souligne que la délégation du travail de garde de l'enfant permet, certes, d'évacuer les activités les plus « ingrates » liées à sa prise en charge (prendre le bain, faire les devoirs, etc.), mais qu'elle se traduit malgré tout par un travail managérial et organisationnel (prise en charge des aspects juridiques du recours à une tierce personne rémunérée, échanges avec l'agence prestataire, etc.) qui, lui, est géré par les mères, et ce même quand elles sont en couple (hétérosexuel).

Pour leur part, R. Fontaine, A. Pailhé et D. Remillon proposent, dans leur article de méthode, un programme de recherche pour explorer les nouvelles questions liées à l'articulation entre les sphères familiale et professionnelle. Les autrices et l'auteur relèvent les angles morts des travaux portant sur les effets du télétravail, la situation des proches aidants, les politiques familiales et d'entreprise et mettent en avant ce qu'une enquête longitudinale pourrait ajouter à la compréhension de ces enjeux. Ces apports seront matérialisés dans le prochain volet de l'enquête *Famille et employeurs*, dont les résultats à venir vont certainement contribuer à édifier les contours du champ de l'articulation travail-famille. En attendant, ce numéro apporte quelques éclairages au regard de la prise en compte de la situation de proches aidants et des dimensions démographiques contemporaines avec la recension rédigée par S. Pizarro Erazo de l'ouvrage de B. Destremau (2021), *Vieillir sous la révolution cubaine. Une ethnographie*. Ce dernier rappelle notamment que la capacité des individus, en particulier celle des femmes, à tenir ensemble prise en charge du grand âge et activité professionnelle est façonnée par les politiques sociales.

Enfin, ce numéro de la RPSF contribue à la compréhension des dimensions technologiques et numériques de l'articulation des temps sociaux. Si des travaux ont permis d'interroger l'impact du développement de l'électroménager sur le travail domestique féminin (Schwartz Cowan, 1976 ; Delaunay, 2003), ainsi que la manière dont les technologies ménagères sont saisies et employées par les familles (Gras et Moricot, 1992 ; Perrot, 2009), la question des effets du bouleversement numérique de ces dix dernières années (technologies de l'information et de la communication, plateformes, etc.) a été moins abordée (Wajcman, 2017). Dans quelle mesure l'usage intensifié d'objets connectés comme des smartphones, qui pourraient faciliter l'organisation du quotidien en permettant de la rendre mobile (Aguilera et Rallet, 2016), vient-il accentuer ou soulager des attentes en termes de disponibilité permanente ou encore de « charge mentale » (Haicault, 1984) ? En quoi leurs usages s'inscrivent-ils dans des rapports de genre ? Les enquêtes *Emploi du temps* rendent compte du temps consacré à l'usage des appareils numériques (ordinateur, entre autres), des différences entre les populations (selon l'âge, le genre, etc.) aussi bien que de leur place dans la réalisation des différentes activités quotidiennes. Néanmoins, les dernières données chiffrées à ce sujet datent de 2010 et, depuis, « la vie en numérique » a largement évolué (Ponthieux, 2015), ce qui rend nécessaire le renouvellement des travaux sur la question. De manière transversale aux thématiques précédentes, l'article scientifique de C. Datchary, C. Charlap, J. Jarty, V. Hélaridot et G. Casas-Vila apporte de premières réponses à ces questions. À partir d'une enquête ethnographique menée dans le contexte du confinement de 2020 principalement auprès de femmes en télétravail, en milieu rural et urbain, les autrices questionnent les promesses de la numérisation des activités professionnelles et privées en ce qui concerne la simplification de l'orchestration des différents pôles du quotidien. Elles soulignent la charge de travail engendrée par l'introduction du numérique dans la sphère privée et ses conséquences genrées : c'est aux femmes qu'incombe le travail de rendre compatibles les activités des membres du foyer confiné (conjoint, enfants). À ce titre, elles relèvent les tâches de réaménagement des espaces-temps professionnels et privés, mais aussi de support numérique, d'apprentissage et de gestion des objets techniques et, pour finir, de contrôle des écrans et d'organisation des sociabilités numériques enfantines. De son côté, dans un compte rendu de la journée d'étude « Travail de plateforme et reproduction sociale », C. Benvegnù synthétise les discussions autour de la manière dont les plateformes digitales qui proposent des services pour la gestion du travail de reproduction contribuent à définir les frontières spatiotemporelles entre travail et hors travail. Ainsi, cette recension rappelle comment les situations d'enchevêtrement spatiotemporel demeurent fécondes pour étudier l'articulation des temps sociaux.

Pour conclure

Les contributions à ce numéro rappellent que, loin d'assister au déclin de la division sexuelle du travail, cette dernière demeure un principe d'organisation très puissant et contraignant dans les sociétés contemporaines, qui se révèle particulièrement à travers le prisme des enjeux soulevés par l'articulation des temps sociaux. De ce fait, elles suggèrent aussi, à notre sens, que tant que les pouvoirs publics ne questionneront pas ce mode d'organisation sexuée des rôles sociaux, toute mesure ayant des objectifs égalitaires dans sa mise en forme achoppera au moment de sa mise en œuvre.

Les dispositifs de conciliation, la flexibilisation de l'emploi, les modes d'organisation territoriaux et professionnels constituent autant de moyens qui participent au maintien, voire à la création, d'inégalités de gestion des temps sociaux. Ce faisant, l'intérêt de ce numéro est de continuer à définir les contours de cet objet et d'identifier les entrées thématiques dont les recherches peuvent se saisir pour l'analyser.

À notre sens, c'est dans la prise en considération de ces différentes variables que réside la nouveauté de ce numéro thématique. En d'autres termes, en tenant compte des dimensions sociales, économiques, technologiques et spatiales jusqu'ici peu travaillées dans l'analyse de l'articulation des temps sociaux, les différents articles qui composent ce dossier contribuent à renouveler l'appréhension de cette question sociale. Ce qui est moins nouveau et que nous pouvons déplorer, c'est la désertion masculine de ce champ de recherche : que ce soit dans ce numéro ou ailleurs, les réflexions en matière d'articulation des temps sociaux émanent avant tout de chercheuses. Préoccupation féminine, indifférence masculine ? Le monde de la recherche n'est pas à l'abri des rapports sociaux et nous soutenons, dans le sens des résultats mis en avant par les autrices, que les inquiétudes intellectuelles s'expliquent, elles aussi, par des réalités quotidiennes fort contrastées entre les sexes (Harding, 2004)⁴.

Références bibliographiques

- Abdelnour S., Bernard S., 2018, Vers un capitalisme de plateforme ? Mobiliser le travail, contourner les régulations, *La nouvelle revue du travail*, n° 13, journals.openedition.org/nrt/3797 (consulté le 23 avril 2023).
- Acker J., 1990, Hierarchies, Jobs, Bodies: A Theory of Gendered Organizations, *Gender & Society*, vol. 4, n° 2, p. 139-158.
- Aguilera A., Rallet A., 2016, Présentation, *Réseaux*, vol. 200, n° 6, p. 9-14.
- Amsellem-Mainguy Y., 2021, *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Bac C., Albert C., 2012, Inégalités de pension entre hommes et femmes : du constat de 2009 aux perspectives de 2029. L'exemple du régime général, *Retraite et société*, vol. 63, n° 2, p. 19-49.
- Bachmann L., Golay D., Messant F., Modak M., Palazzo C., Rosende M., 2004, Famille-travail : une perspective radicale ?, *Nouvelles questions féministes*, vol. 23, n° 3, p. 4-10.
- Barbier P., Fusulier B., Landour J., 2020, L'articulation des temps sociaux : une clé de lecture des enjeux sociaux contemporains, *Les politiques sociales*, vol. 3-4, n° 2, p. 4-8.
- Barbier P., Fusulier B., 2015, L'interférence parentalité-travail chez les chercheurs en postdoctorat, *Sociologie et sociétés*, vol. 47, n° 1, p. 225-248.
- Bellavoine C., 2009, « Comme un poisson dans l'eau » : le projet dans l'évolution de la demande sociale, in Nicole-Drancourt C. (dir.), *Conciliation travail-famille : attention travaux*, Paris, L'Harmattan, p. 155-162.

4. Ce numéro se conclut par la traduction des quatre articles parus en 2022 qui ont été le plus consultés depuis leur parution, et par la liste des chercheuses et chercheurs qui ont évalué des articles et recensions pour la RPSF en 2023.

- Bessière C., Gollac S., 2022, *Le genre du capital. Comment la famille reproduit les inégalités*, Paris, La Découverte.
- Bettio F., Plantenga J., 2004, Comparing Care Regimes in Europe, *Feminist Economics*, vol. 10, n° 1, p. 85-113.
- Boni-Le Goff I., Rabier M., 2022, L'entreprise saisie par le genre, *Entreprises et histoire*, vol. 107, n° 2, p. 6-16.
- Bouffartigue P., Bouteiller J., 2008, Deux groupes professionnels à l'épreuve de la disponibilité temporelle. Infirmières et cadres de la banque, en France, Belgique et Espagne, in Le Bihan-Youinou B. (dir.), *Concilier vie familiale et vie professionnelle en Europe*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique, p. 187-214.
- Boulin J.-Y., 2001, Le temps du travail dicte-t-il l'emploi du temps des citoyens ?, in Paquot T. (dir.), *Le quotidien urbain. Essais sur les temps des villes*, Paris, La Découverte, p. 33-50.
- Bressé S., Galtier B., 2006, La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle selon le niveau de vie des familles, Drees, *Études et résultats*, n° 465, drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er465.pdf (consulté le 23 avril 2023).
- Briard K., 2020, Temps partiel et ségrégation professionnelle femmes-hommes : une affaire individuelle ou de contexte professionnel ?, *Travail et emploi*, vol. 161, n° 1, p. 31-60.
- Chatot M., 2020, Apprendre à être « père au foyer ». Le congé parental à plein temps comme socialisation temporelle, *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 135, p. 20-34.
- Chauffaut D., Lévêque S., 2012, Femmes, mères, épouses et travailleuses : les représentations parlementaires des rôles sexués au travers des débats sur les politiques de conciliation (1965-2010), *Revue française des affaires sociales*, n° 2-3, p. 12-31.
- Collectif, 1984, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Collectif d'analyse des familles en confinement, 2021, *Familles confinées. Le cours anormal des choses*, Paris, Le Croquant.
- Coquard B., 2019, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte.
- Daly M., Lewis J., 2000, The concept of social care and the analysis of contemporary welfare states, *The British Journal of Sociology*, vol. 51, n° 2, p. 281-298.
- Delaunay Q., 2003, *Société industrielle et travail domestique. L'électroménager en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan.
- Delphy C., 2013, *L'Ennemi principal. Économie politique du patriarcat*, tome 1, Paris, Syllepse.
- Destremau B., 2021, *Vieillir sous la révolution cubaine. Une ethnographie*, Aubervilliers, Institut des hautes études de l'Amérique latine.
- Di Méo G., 2011, *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Paris, Armand Colin.
- Fagnani J., 2000, *Un travail et des enfants. Petits arbitrages et grands dilemmes*, Paris, Bayard.
- Fusulier B., Nicole-Drancourt C., 2015, Retour sur l'impossible conciliation travail-famille, *Revue interventions économiques*, n° 53, journals.openedition.org/interventionseconomiques/2643 (consulté le 23 avril 2023).
- Fusulier B., Tremblay D.-G., 2013, Articulation travail-famille : une entrée par les groupes professionnels, *Enfances, familles, générations*, n° 18, p. 1-119.
- Fusulier B. (dir.), 2011, *Articuler vie professionnelle et vie familiale. Étude de trois groupes professionnels : les infirmières, les policiers et les assistants sociaux*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
- Garabige A., Trabut L., 2015, Travailler à la reproduction des autres ou l'impossible articulation des temps sociaux dans l'aide à domicile ?, *Revue interventions économiques*, n° 53, journals.openedition.org/interventionseconomiques/2666 (consulté le 23 avril 2023).
- Giraud O., Lucas B., 2009, Le renouveau des régimes de genre en Allemagne et en Suisse : bonjour « néo maternalisme » ?, *Cahiers du genre*, vol. 46, n° 1, p. 17-46.
- Godet F., 2023, Dans le secteur privé, l'écart de salaire entre femmes et hommes est d'environ 4 % à temps de travail et à postes comparables en 2021, Insee, *Insee Focus*, n° 292, www.insee.fr/fr/statistiques/6960132 (consulté le 7 août 2023).
- Gras A., Moricot C. (dir.), 1992, *Technologies du quotidien. La complainte du progrès*, Paris, Autrement.
- Guillaume C., Pochic S., 2007, La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre, *Travail, genre et sociétés*, vol. 17, n° 1, p. 79-103.
- Haicault M., 2003, Temps sociaux et temporalités urbaines dans la politique de la ville, *Revue interventions économiques*, n° 31, journals.openedition.org/interventionseconomiques/916?lang=en (consulté le 23 avril 2023).

- Haicault M., 1984, La gestion ordinaire de la vie en deux, *Sociologie du travail*, vol. 26, n° 3, p. 268-277.
- Harding S., 2004, Introduction: Standpoint Theory as a Site of Political, Philosophic, and Scientific Debate, in Harding S. (dir.), *The Feminist Standpoint Theory Reader. Intellectual and Political Controversies*, Londres, Routledge, p. 1-15.
- Hays S., 1998, *The cultural contradictions of motherhood*, New Haven, Yale University Press.
- Jacquemart A., Charpenel M., Demonteil M., Hatzipetrou-Andronikou R., Marry C., 2022, *Le genre des carrières. Inégalités dans l'administration culturelle*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Jenson J., Sineau M., 1998, Qui doit garder le jeune enfant ? Mode d'accueil et travail des mères dans l'Europe en crise, *Recherches et prévisions*, n° 53, p. 1-21.
- Joseph O., Pailhé A., Recotillet I., Solaz A., 2012, Faut-il tourner la PAJE ? : l'impact de la prestation d'accueil du jeune enfant sur le parcours professionnel des mères, *Formation emploi*, n° 118, p. 103-123.
- Junter-Loiseau A., 1999, La notion de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale : révolution temporelle ou métaphore des discriminations ?, *Cahiers du genre*, n° 24, p. 73-98.
- Kern L., 2022, *La ville féministe. Notes de terrain*, Montréal, Le Remue-ménage.
- Knibiehler Y., 1997, *La révolution maternelle depuis 1945 : femmes, maternité, citoyenneté*, Paris, Perrin.
- Landour J., 2019, *Sociologie des Mompreneurs. Entreprendre pour concilier travail et famille ?*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Lapeyre N., 2019, *Le nouvel âge des femmes au travail*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Lapeyre N., Le Feuvre N., 2004, Concilier l'inconciliable ? Le rapport des femmes à la notion de « conciliation travail-famille » dans les professions libérales en France, *Nouvelles questions féministes*, vol. 23, n° 3, p. 42-58.
- Le Bihan-Youinou B., Martin C., 2008, *Concilier vie familiale et vie professionnelle en Europe*, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Le Pape M.-C., 2009, Être parent dans les milieux populaires : entre valeurs familiales traditionnelles et nouvelles normes éducatives, *Informations sociales*, vol. 154, n° 4, p. 88-95.
- Ledoux C., Perrier G., 2022, Les approches de la mise en œuvre des politiques sociales, in Giraud O., Perrier G. (dir.), *Politiques sociales : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 200-217.
- Ledoux C., 2015, Dépenses fiscales et allègements de cotisations sociales pour les emplois domestiques : des instruments aveugles aux inégalités ?, *Revue française de socio-économie*, vol. 15, n° 1, p. 261-281.
- Lee E., Bristow J., Faircloth C., Macvarish J., 2014, *Parenting Culture Studies*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Lesnard L., 2009, *La famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, Paris, Presses universitaires de France.
- Lesnard L., 2006, Flexibilité des horaires de travail et inégalités sociales, *Données sociales : la société française*, Insee, coll. « Insee Références », p. 371-378.
- Letablier M.-T., 2009, Régimes d'État-providence et conventions de genre en Europe, *Informations sociales*, vol. 151, n° 1, p. 102-109.
- Lewis J., 1992, Gender and the Development of Welfare Regimes, *Journal of European Social Policy*, vol. 2, n° 3, p. 159-173.
- Marry C., Bereni L., Jacquemart A., Pochic S., Revillard A., 2017, *Le plafond de verre et l'État. La construction des inégalités de genre dans la fonction publique*, Paris, Armand Colin.
- Martin C., 2014, « Être un bon parent » : une injonction contemporaine, Rennes, Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Maruani M., 1985, *Mais qui a peur du travail des femmes ?*, Paris, Syros.
- Méda D., 2008, Pourquoi et comment mettre en œuvre un modèle à « deux apporteurs de revenu/deux pourvoyeurs de soins ? », *Revue française de socio-économie*, vol. 2, n° 2, p. 119-139.
- Meurs D., Pailhé A., Ponthieux S., 2010, Enfants, interruptions d'activité des femmes et écart de salaire entre les sexes, *Revue de l'Observatoire français des conjonctures économiques*, vol. 114, n° 3, p. 113-133.
- Meurs D., Ponthieux S., 2006, L'écart de salaires entre les femmes et les hommes peut-il encore baisser ?, *Économie et statistique*, n° 398-399, p. 99-129.
- Morel N., 2009, Genre et protection sociale, in Nicole-Drancourt C. (dir.), *Conciliation travail-famille : attention travaux*, Paris, L'Harmattan, p. 23-32.
- Nakano Glenn E., 2009, Le travail forcé : citoyenneté, obligation statutaire et assignation des femmes au care, in Molinier P., Laugier S., Paperman P. (dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot & Rivages, p. 113-131.

- Nicole-Drancourt C., 2009, *Conciliation travail-famille : attention travaux*, Paris, L'Harmattan.
- Nicole-Drancourt C., 1990, Organisation du travail des femmes et flexibilité de l'emploi, *Sociologie du travail*, vol. 32, n° 2, p. 173-193.
- Orange S., Renard F., 2022, *Des femmes qui tiennent la campagne*, Paris, La Dispute.
- Orloff A. S., 1993, Gender and the Social Rights of Citizenship: The Comparative Analysis of Gender Relations and Welfare States, *American sociological review*, vol. 58, n° 3, p. 303-328.
- Pailhé A., Solaz A., 2009, *Entre famille et travail. Des arrangements de couple aux pratiques des employeurs*, Paris, La Découverte.
- Périver H., Silvera R., 2010, Maudite conciliation, *Travail, genre et sociétés*, vol. 24, n° 2, p. 25-27.
- Perrier G., 2023, Genre et politiques d'emploi en France et en Allemagne. Une analyse cognitive centrée sur les professionnelles en charge de la mise en œuvre, *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 146-147, n° 1-2, p. 45-61.
- Perrot M., 2009, *Faire ses courses*, Paris, Stock.
- Pizarro Erazo S., 2023, Les politiques sociofiscales d'incitation pour l'emploi familial saisies par les pratiques sociales : mécanismes de classe et de genre de la délégation, *Enfances, familles, générations*, journals.openedition.org/efg/15314 (consulté le 24 avril 2023).
- Ponthieux S., 2015, Introduction. Les enquêtes « Emploi du temps » : une source majeure pour l'étude des inégalités sociales et de genre, *Économie et statistique*, n° 478-480, p. 59-77.
- Raibaud Y., 2015, Durable mais inégalitaire : la ville, *Travail, genre et sociétés*, vol. 33, n° 1, p. 29-47.
- Renahy N., 2010, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte.
- Rogerat C., Zylberberg-Hoquart M.-H., 2000, Syndicats, in Hirata H., Laborie F., Le Doaré H., Senotier D. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, p. 210-215.
- Rivoal H., 2021, *La fabrique des masculinités au travail*, Paris, La Dispute.
- Schwartz Cowan R., 1976, The "Industrial Revolution" in the Home: Household Technology and Social Change in the 20th Century, *Technology and Culture*, vol. 17, n° 1, p. 1-23.
- Stettinger V., 2018, Mère « je fais tout », des pratiques éducatives populaires en tension, *Travail, genre et sociétés*, vol. 39, n° 1, p. 83-99.
- Tilly L. A., Scott J. W., 2002 [1978], *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Payot & Rivages.
- Viera Giraldo V., 2023, Le travail d'articulation des sphères de vie : une approche diachronique de la « conciliation », *Rapport de recherche du CEET*, n° 112, p. 71-90.
- Wajcman J., 2017, *Esclavos del tiempo. Vidas aceleradas en la era del capitalismo digital*, Barcelone, Paidós.
- Warren T., 2015, Work-life balance/imbalance: the dominance of the middle class and the neglect of the working class, *British Journal of Sociology*, vol. 66, n° 4, p. 691-717.